



**Chambre des Territoires de Corse**  
**Camera di i Territorii di Corsica**

**Session du 8 février 2021**

**Sessione di l' 8 di ferraghju di u 2021**

**Lieu : Bastia**

**Décision N° 2021-6**

**Objet : Travaux de la commission Politique forestière**

**Oggetu : Travagli di a cummissione Pulitica furestiera**

L'an deux mille vingt et un, le huit février, la Chambre des Territoires convoquée le 25 janvier 2021 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

ALBERTINI Don Marc, ARRIGHI Fabien, BERTOLOZZI Paul-Antoine, BIANCUCCI Jean, CECCALDI Attilius, GIANNI Jean-Jacques, GIUSEPPI Jean, GUIDICELLI Lauda, LUCIANI Saveriu, MARIOTTI Marie-Thérèse, MARTINETTI Achille, MORGANTI Jean-Toussaint, POZZO DI BORGO Louis, PROSPERI Rosa, SAVELLI Pierre, VANNI Hyacinthe

**Etait absent, ayant donné pouvoir :**

M. TOMASI Petr'Antone à Mme PROSPERI Rosa

**Etait absent, excusé et représenté :**

M. DOMINICI Jean-Baptiste représenté par Mme TERRIGHI Charlotte (maire de Vignale)

**Etaient absents et excusés : Mme et M.**

PONZEVERA Juliette, POLI Antoine

**Etaient absents : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BORROMEI Vanina, CARLOTTI Pascal, CECCOLI François Xavier, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, M. LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCANGELI Laurent, MARCELLESI Pierre, MARCHETTI François-Marie, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, SARGENTINI François, TALAMONI Jean-Guy

**VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

**VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.

**VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-6, relatif aux travaux de la commission Politique forestière.



# Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

## LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

*A l'unanimité des membres présents*

### PREND ACTE

De la désignation de Monsieur Fabien ARRIGHI, Président de la commission et Monsieur Don-Marc ALBERTINI, Rapporteur.

### ARRETE

Le cadre de travail fixé par la commission comme suit :

- Jouer un rôle de coordonnateur entre toutes les instances en s'appuyant notamment sur les travaux menés dans le cadre du Comité de Massif, et produire des éléments pour alimenter le programme régional stratégique actuellement en cours d'élaboration par les services de la Collectivité de Corse et l'Etat,
- Remplir un rôle d'aiguillon et de veille pour que les préoccupations des communes soient entendues et intégrées dans les politiques de la Collectivité de Corse (environnement, tourisme, incendie, développement économique),
- Veiller à ce que les agents qui vont être transférés de l'Office national des forêts soient bien affectés à la gestion de la forêt afin de renforcer la présence des services de la Collectivité de Corse sur les territoires,
- Veiller à ce que le Plan Rilanciu intègre des éléments permettant de relancer et développer la filière bois particulièrement en difficulté.

### RAPPELLE

Que la forêt par sa formidable biodiversité est un élément incontournable de la politique en faveur du développement durable et lutte contre le changement climatique et qu'elle doit par conséquent, se voir définir une politique à la hauteur de ces enjeux.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni